

**CHAMPIONNATS D'ÉCHECS
DE L'ACADÉMIE DE PARIS**
Écoles, Collèges et Lycées
samedi 28 mars 2015



Composition d'équipe

(1 feuille par équipe - à joindre au bulletin d'inscription)

Nom de l'équipe

(= Nom de l'établissement suivi d'un numéro) : Collège Massillon 1

Catégorie (entourer la catégorie) : École Collège Lycée

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE FFE	Élo Rapide
1	ALLARY (C)	Hadrien	H51237	1390
2	SAVINO	César	M51839	1200
3	CHAVENT	Arthur	L56854	800
4	DUMONT	Ambroise	M51029	800
5	VITEK	Max	M51038	800
6	ROSENZWEIG	César	M51036	800
7	VOUILLON	Emmanuel	M51039	800
8	BODDART	Josselin	L57539	800
9	HIRSINGER	Lucie	M51838	800
10	ADAM	Marika	M51025	800

Par établissement, 2 équipes maximum par catégorie sont autorisées :

- Catégorie « Lycées » : compléter au minimum 4 joueurs et au maximum 6 joueurs.
- Catégorie « Écoles » et « Collèges » : compléter au minimum 8 joueurs dont au moins 2 féminines et au maximum 10 joueurs.

La liste des joueurs doit être ordonnée :

- Le classement à prendre en compte est le classement rapide, à défaut le classement Fide ou Élo FFE.
- Si deux joueurs ont une différence de classement Élo de plus de 100 points, le mieux classé doit être placé devant le moins bien classé.
- Les non classés sont placés en fin de liste, dans n'importe quel ordre, avec le classement fictif égal à 800.

Un « (C) » à côté du NOM indique le capitaine de l'équipe.

Pour chaque match de la compétition, le capitaine choisira 8 joueurs dont au moins 2 féminines (4 joueurs en catégorie « Lycées ») de cette liste sans changer l'ordre et donnera sa composition à l'arbitre 5 minutes avant le début de la ronde.